

Jacques Bichot

Economiste

Le 22 janvier 2021

Ski, et autres loisirs : et si on tirait au sort ?

<http://www.economiamatin.fr/news-tirage-sort-solution-covid-ski-loisir-bichot>

La fermeture des stations de ski est bête à faire pleurer ! Certes, beaucoup d'abus ont été commis en agrandissant à grand renfort de bulldozers le domaine facilement skiable, et il serait bon de mettre fin au saccage de la nature. Mais, s'il est pratiqué dans des conditions respectueuses de l'environnement, le ski est un sport revigorant, propre à redonner du tonus dans la grisaille actuelle. Est-il possible de faire autre chose que la pure et simple fermeture des pistes ?

En premier lieu, il conviendrait de revaloriser dans l'opinion le ski de fond et le ski de randonnée, et d'aménager des parcours supplémentaires là où il en existe trop peu. Mais cela ne peut pas remplacer purement et simplement le ski de piste. Rendre celui-ci praticable malgré le covid, moyennant une forte diminution de l'affluence, serait bien plus intelligent qu'une interdiction absolue.

Ne pas fermer, fonctionner à mi-charge

Pour raisons sanitaires, il faut éviter les queues aux remontées mécaniques et avoir moins de monde sur les pistes. Pourquoi serait-ce impossible ? Il suffirait de diviser par deux le nombre de skieurs simultanément présents pour que ne se produisent pas des clusters dus à l'affluence. Le tout est de savoir comment effectuer cette division. Ce serait très difficile sans recours à l'informatique, mais en utilisant astucieusement cet outil, on devrait pouvoir y arriver. Certes, c'est un peu tard pour cette saison, mais si nous ne voulons pas être dans la même situation l'an prochain, c'est dès maintenant qu'il faut expérimenter un système, qui pourra être utilisé dans quelques mois en vraie grandeur si nous ne sommes toujours pas sortis de l'auberge – ce qui est, hélas, tout-à-fait possible. Rappelons à nos ministres et à notre Président que « gouverner c'est prévoir ».

Que faire concrètement ? Il faut simplement que les personnes désireuses de skier, ou d'aller dans une station, aient à en demander l'autorisation, qui serait accordée dans la limite de la moitié des capacités de la station en termes de remontées mécaniques et d'hébergement. Les demandes, formulées et traitées par informatique, seraient acceptées, refusées ou mises en attente selon des règles convenablement étudiées de façon à maximiser le taux de demandes obtenant satisfaction au cours de la saison.

Certes, les stations ne feront pas le plein, mais ce serait mieux que la fermeture pure et simple. Une augmentation du nombre de journées susceptibles d'être prises à titre de congés, pour les salariés, les scolaires et les étudiants, permettrait de porter au-delà de 50 % du niveau actuel le nombre des remontées effectuées durant la saison : il faut viser une diminution du nombre de journées de ski aussi modeste que possible en étalant au maximum la fréquentation des stations, en évitant les semaines et les jours « creux ». Certes, les ménages modestes seront plus contraints par les inévitables hausses tarifaires que les ménages très à leur aise, mais sur terre la contrainte budgétaire

est, qu'on le veuille ou non, incontournable. Essayer de la supprimer, c'est se conduire en Don Quichotte chargeant les moulins à vent.

Un système informatique de réservation pour la neige ...

Unique, le système informatique de réservation détecterait les tricheurs essayant de s'inscrire plusieurs fois, et les priverait d'autorisation pour toute la saison, ainsi que pour la saison suivante si le virus sévit encore. Les personnes ou familles ayant eu de la chance au tirage recevraient un badge doté d'une puce, requis pour emprunter télébenne, télésiège ou télési. Le paiement du forfait serait effectué lors de la confirmation du séjour par le système informatique.

Certes, ces quelques indications ne donnent qu'une idée succincte de ce qui pourrait être mis en place pour l'hiver prochain – pour celui-ci, c'est un peu tard ! Une fois le principe retenu, il faudra passer au *modus operandi*. La France a de bons informaticiens, et de l'expérience en matière de logiciels de réservation, tout cela devrait être possible. Attention, simplement, à ce que l'administration ne nous concocte pas un de ces logiciels foireux dont elle a le secret, comme le célèbre logiciel Louvois pour la paie de nos militaires !

... Et pour bien d'autres occupations

Ajoutons, *in fine*, que l'idée qui vient d'être exposée pour les sports d'hiver peut être adaptée à d'autres domaines, comme le théâtre, l'opéra, le cirque, les restaurants, les musées, et probablement divers autres secteurs dont la fréquentation peut engendrer des clusters. Même les cérémonies religieuses et les mariages pourraient être organisés de cette manière !

Si le virus s'avère indéboulonnable dans un délai raisonnable, s'il nous faut trouver le moyen de « vivre avec », ce qui n'est hélas pas exclu, l'informatique peut nous aider à trouver une solution plus intelligente que le recours au confinement. Adhérons aux valeurs de Kipling, en adaptant une de ses phrases les plus célèbres : *Garde tes distances tout en continuant à vivre, refuse à la fois le désastre sanitaire et le désastre culturel, religieux et sportif, et tu seras un homme, mon fils !*